

Pages spéciales Hérault L'ÉDITO



Soutien Syndical

L'année 2014 restera malheureusement comme l'année des calamités agricoles. Le bilan est lourd : sécheresse au printemps, deux épisodes de grêle l'été, et un automne marqué par quatre épisodes d'inondations qui se sont répartis sur l'ensemble du département, et qui ont touché toutes les productions.

Les enjeux de 2015 restent les mêmes, la défense de la profession et de nos valeurs, la solidarité face aux épreuves et l'installation dans notre département. En ce début de mois de février, une échéance approche et plus que jamais nous allons devoir nous unir pour défendre ces valeurs. En effet, Alexandre Boudet est convoqué le jeudi 19 février au tribunal de grande instance de Montpellier suite à la manifestation contre l'écotaxe (aujourd'hui abandonnée). Président des Jeunes Agriculteurs de l'Hérault lors des faits, il est hors de question de le lâcher pour une revendication qui nous concernait tous.

Le début de mois de février est aussi marqué par la session « Renouvellement des Générations en Agriculture » qui se tient a Saint Malo. Au niveau national, le thème du rapport d'orientation de Jeunes Agriculteurs porte sur le foncier. L'accès au foncier est problématique pour l'installation dans l'Hérault, à nous de faire valoir nos revendications..

La nouvelle PAC risque de fragiliser l'élevage dans notre département. Je parle des surfaces dites « Peu Productives », qui constituent notre identité régionale. Leur évaluation, telle qu'elle se profile dans la déclinaison nationale de la PAC impactera l'installation et le renouvellement des éleveurs. Autre enjeu départemental en élevage : le loup. Nous devons à JA mettre en garde des conséquences de l'arrivée de ce prédateur dans nos pâturages.

Nous sommes l'avenir de l'agriculture dans l'Hérault. A nous de prévenir et de nous prémunir face aux risques de demain, pour développer des exploitations viables, vivables et transmissibles.

Samuel MASSE Secrétaire Général des Jeunes Agriculteurs Hérault

Solidarité Syndicale.....II Viticulture.....II Foncier.....III Élevage.....IV Calamités.....V OCM vitivinicole.....VII Loto de Servian.....VIII Service de Remplacement......VIII



Mas de Saporta - CS 60015 34875 LATTES Cedex

Tél.: 04 67 92 18 11 Fax: 04 67 58 12 28 www.ialr.fr

@: jeunes_agriculteurs34@saporta.net



Tél.: 04 67 67 95 97 Fax: 04 67 58 12 28

@: info-installation34@saporta.net

Permanences

Lattes, Pézenas, Béziers, Clermont l'Hérault, Bédarieux Saint Pons de Thomières ou Lodève et St Martin de Londres.

Contacter: Aude Geiger

